



Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

Commission scolaire Eastern Townships

Rapport Annuel 2016-2017

Message du président et du directeur général

L'année scolaire 2016-2017 en a été une de changements pour les commissions scolaires du Québec. La Commission scolaire Eastern Townships (CSET) n'y fait pas exception, avec l'adoption du projet de loi 105, une législation qui a pour effet de modifier les principes entourant la délégation de pouvoirs et les modèles de gouvernance des commissions scolaires. L'une des modifications les plus importantes introduites par le projet de loi en matière de gouvernance réside dans le fait que les parents commissaires ont droit de vote au Conseil des commissaires et sont reconnus aux yeux de la loi comme membres égaux du conseil. D'autres changements issus de projets de lois précédents concernent notamment le maintien du territoire actuel des commissions scolaires, la pérennité des commissaires d'écoles élus et le maintien de l'autorité et de l'imputabilité du Conseil en matière de répartition des ressources.

À l'automne 2016, le rapport « Mieux répondre aux besoins des communautés linguistiques et culturelles de l'Estrie a été déposé ». Ce rapport fait ressortir plusieurs sujets de préoccupation, notamment l'état de préparation des jeunes anglophones de 0 à 5 ans. Bien que le rapport ait mis en lumière diverses situations dont nous n'étions pas déjà au courant, il nous a permis de réaffirmer notre engagement et l'efficacité des mesures d'intervention précoces que nous avons mises en place.

Sur une note plus positive, la CSET continue d'enregistrer une hausse du nombre d'inscriptions dans ses écoles tandis que bon nombre de commissions scolaires de la province constatent plutôt un nombre décroissant d'élèves. Notre programme des élèves internationaux, maintenant à sa huitième année d'existence, accueille quant à lui des élèves provenant d'un plus grand nombre de pays qu'auparavant et offre maintenant un

programme de formation professionnelle. Ceci a pour effet de positionner la CSET comme chef de file du domaine de l'éducation sur la scène internationale et contribue par la même occasion à favoriser la croissance de la population étudiante dans nos écoles secondaires et nos centres.

Au cours de la dernière année, la CSET a fait preuve de leadership auprès de ses collègues des diverses régions du Québec en accueillant le congrès annuel PROCEDE de l'Association provinciale des directeurs des services de l'éducation permanente à l'automne 2016. En mai 2017, la CSET a été l'hôte du congrès annuel de l'AAEAQ et de l'ACSAQ où se sont réunis les gestionnaires et les commissaires de neuf commissions scolaires anglophones. Dans le cadre de chacun de ces congrès, la CSET a pu non seulement organiser des conférences informatives et suscitant la réflexion mais aussi mettre de l'avant l'excellent travail accompli par ses élèves et son personnel.

En conclusion, l'année scolaire 2016-2017 aura comporté sa part de défis et il y a encore beaucoup à faire pour assurer la réussite éducative de nos élèves et pour faire en sorte que la population étudiante de nos écoles et de nos centres y vivent une expérience hautement enrichissante. En passant en revue nos réalisations de la dernière année et en portant notre regard vers l'avenir, nous sommes plus que jamais confiants que le dévouement sans cesse renouvelé de notre personnel enseignant, de nos divers intervenants professionnels, de notre personnel de soutien et des membres de la direction, jumelé à une étroite collaboration entre tous et chacun, constituera l'essentiel de ce qu'il nous faut pour offrir à l'ensemble des élèves de la CSET la meilleure expérience d'apprentissage qui soit.



Michael Murray,
Chairman



Christian Provencher,
Director General

Conseil des Commissaires



Michael Murray
Président



Gordon Barnett
Lennoxville



Claire Beaubien
Circonscription 6*



Daniel Brodie
Magog



Richard Gagnon
Lac Brome



Gary Holliday
Richmond



Joy Humenuik
Farnham**



Mary-Ellen Kirby
Circonscription 19**



Frank MacGregor
Sherbrooke



Alice McCrory
Waterloo/Granby



Tina Pezzi-Bilodeau
Danville/Drummondville



Gregg Thomson
Cowansville



Mary Gilman
Commissaire
parent



Paul Laberge
Commissaire
parent



Ken Waterhouse
Commissaire
parent

Cindy Véronneau
Commissaire
parent



Ayer's Cliff/North Hatley/Stanstead*
Vice-Chairman**
Bury/Cookshire/Sawyerville***

Le conseil a tenu neuf rencontres régulières et deux séances spéciales. Voici quelques faits saillants des décisions rendues :

- Demande pour de l'espace additionnel et un gymase pour l'École primaire de Drummondville
- Approbation de la politique sur la santé et la sécurité dans les établissements de la commission scolaire;
- Division du territoire de la CSET en circonscriptions électorales
- Approbation des actes d'établissement
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Critères d'inscription des élèves de la Commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2017-2018;
- Approbation du calendrier de l'année scolaire 2017-2018
- CSET – Politique sur la qualité de l'air intérieur
- Construction d'une piste multifonctionnelle – Route 108
- Confirmation de la structure administrative 2017-2018 pour les écoles et les centres;
- Confirmation de la structure administrative 2017-2018 du siège social;
- Approbation des budgets 2017-2018 des écoles et des centres;
- Adoption du budget 2017-2018;
- Commission scolaire Eastern Townships– Programme des élèves internationaux – Contrat de location.

Comité d'examen de la conduite professionnelle :

En vertu de l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit, par règlement, établir un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.

Le code porte sur les devoirs et obligations des commissaires et peut prévoir des normes adaptées aux différentes catégories de commissaires ou qui peuvent ne s'appliquer qu'à certaines catégories d'entre eux. Il doit entre autres:

- 1° traiter des mesures de prévention, notamment des règles relatives à la déclaration des intérêts détenus par les commissaires;
- 2° traiter de l'identification de situations de conflit d'intérêts;
- 3° régir ou interdire des pratiques reliées à la rémunération des commissaires;

4° traiter des devoirs et obligations des commissaires même après qu'ils ont cessé d'exercer leurs fonctions;

5° prévoir des mécanismes d'application dont la désignation des personnes chargées de l'application du code et la possibilité de sanctions.

La personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction ne peut être un membre du conseil des commissaires ni un employé de la commission scolaire.

La commission scolaire doit rendre le code accessible au public et le publier dans son rapport annuel.

[B003 Code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires](#) de la CS Eastern Townships

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déçus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Le présent article ne doit pas être interprété comme permettant de limiter la liberté d'expression inhérente à la fonction d'un commissaire.

Il n'y a pas eu de plaintes déposées au comité d'examen de la conduite professionnelle durant l'année scolaire 2016-2017.

Rapport du protecteur des élèves

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 (du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

En application des articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et du règlement de la Commission scolaire Eastern Townships qui établit la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, voici mon rapport annuel en tant que Protecteur des élèves pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Durant la période susmentionnée, j'ai reçu 13 plaintes. Dans dix cas, les plaignants n'avaient pas épuisé les recours prévus dans la procédure d'examen des plaintes, ils ont donc été référés au secrétariat général. Dans deux cas, les plaintes impliquaient des élèves d'une autre commission scolaire, ils ont donc été référés au Protecteur des élèves de cette commission scolaire.

La dernière plainte était reliée à la qualité des services offerts pour un élève souffrant de surdit . Mon intervention a  t  interrompue lorsque les parents ont pris la d cision de d m nager   l'ext rieur du territoire de la Commission scolaire Eastern Townships.

  ma connaissance, aucun  l ve n'a  t  expuls  dans le but de mettre fin   des actes d'intimidation ou de violence.

Comme les plaintes de cette nature ont  t  r gl es   l'interne, je n'ai pas de recommandation   formuler en ce qui concerne les mesures pour pr venir et enrayer l'intimidation et la violence.

Me Christian Beaudry,

1^{er} septembre 2017

Rapport sur l'intimidation et la violence

Tel que stipul  dans le projet de loi 56, la Loi visant   lutter contre l'intimidation et la violence   l' cole...

En vertu de l'article 210.1 :

« La commission scolaire veille   ce que chacune de ses  coles offre un milieu d'apprentissage sain et s curitaire de mani re   ce que tout  l ve qui la fr quente puisse y d velopper son plein potentiel,   l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence.   cette fin, elle soutient les directeurs de ses  coles au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. »

Aucune plainte d'intimidation ou de violence n'a  t  rapport e au directeur g n ral durant l'ann e scolaire 2016-2017.

Toutes nos  coles ont un Plan d'Action tel que requis par la loi et ont  galement adapt  leur code de conduite pour s'y conformer. Un comit  d' cole s curitaire existe dans chaque  cole et des initiatives ont  t  mises en place dans toutes les  coles dans le but de contrer la violence et l'intimidation.

[P035 POLITIQUE POUR UNE  COLE S CURITAIRE](#)

[P035-1 Proc dures pour une  cole s curitaire](#)

Rapport sur nos effectifs

Tel que mentionné dans la loi 17 « Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État...

L'article 20, alinéa 1, stipule « *Un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues au présent chapitre dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Lorsqu'un organisme public s'est vu attribuer un niveau d'effectif en application de la sous-section 2 de la section III, il doit de plus:*

1° indiquer si ce niveau a été respecté et, dans la négative, mentionner l'ampleur du dépassement ainsi que les moyens pris pour rectifier la situation;

Les données pour l'année scolaire 2016-2017 ne sont pas disponibles, donc il est impossible d'établir une comparaison précise. Cependant, les effectifs sont restés les mêmes pour cette période.

2° inscrire les renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus déterminés par le Conseil du trésor.

Entre le 1er juillet 2015 au 30 juin 2016, la Commission scolaire Eastern Townships a signé ou convenu une entente de service avec quatre (4) soumissionnaires pour un montant total de 284 441 \$.

La Commission Scolaire Eastern Townships, c'est...

Qui sommes-nous ?

La Commission scolaire Eastern Townships couvre une région géographique dans le sud-est de la province de Québec, qui correspond à peu près à la superficie de la Belgique. Sur son territoire, on trouve huit municipalités régionales de comté (MRC), 20 écoles primaires, trois écoles secondaires, une école secondaire alternative, deux centres d'éducation des adultes et deux centres de formation professionnelle. La population dans les écoles varie en termes de nombre et de langue parlée à la maison, selon la localisation de l'école. La plus petite de ses écoles primaires compte moins de 20 élèves, tandis que sa plus importante école secondaire accueille environ 900 élèves. Bien que l'anglais soit la langue maternelle de la majorité de ses élèves, le grand nombre d'élèves qui ont le français comme langue maternelle confirme le caractère bilingue de la commission scolaire et de la région en général. Sept de ses 20 écoles primaires et une de ses trois écoles secondaires ont été désignées comme des écoles pouvant bénéficier de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) pour les écoles situées dans des secteurs économiquement désavantagés.

Un Programme des élèves internationaux :

Maintenant à sa 8^e année d'existence, le programme d'élèves internationaux de la CSET a permis à des élèves provenant de partout sur la planète de vivre un voyage inoubliable. Le programme a acquis une réputation internationale d'excellence en offrant un environnement d'apprentissage bilingue, sécuritaire et innovateur. Présentement le programme accueille des élèves provenant de 3 continents et de 9 pays, respectivement : Brésil, Mexique, Allemagne, Autriche, République tchèque, Espagne, Luxembourg, Chine et Japon. Grâce à son programme d'hébergement en famille d'accueil, les élèves s'intègrent à une famille canadienne et ont la chance de participer à des activités culturelles au sein des communautés locales. De plus, en partenariat avec le Collège Mont-Saint-Anne, une option d'hébergement en résidence est offerte aux garçons qui étudient à l'École secondaire régionale Alexander Galt.

En plus de ces programmes à long-terme qui ont fait leurs preuves, le PEI offre l'opportunité aux élèves de niveau primaire et de la formation professionnelle de séjourner à l'étranger durant un mois, par le biais de ses programmes à court terme. Les élèves sont logés en résidence et vivent une expérience intensive tant éducative que culturelle dans une de nos écoles ou un de nos centres.

Notre vision !

À la CSET, nous sommes... Des gens passionnés qui allons de l'avant, ensemble, pour faire de notre commission scolaire un lieu d'apprentissage sans égal et un milieu de travail stimulant. Partout. Pour atteindre cette vision, la Commission scolaire

Eastern Townships s'efforce d'être :

- Un lieu d'excellence, où les élèves sont au coeur de nos activités. Un milieu où chaque élève atteint son plein potentiel et est préparé à la vie, et ce, d'un point de vue scolaire, physique, social, émotif et moral;
- Un endroit inspirant, où les membres du personnel sont valorisés en tant qu'individus, où chaque employé sait prendre des risques et innover pour faire la différence dans la vie de nos élèves et favoriser leur réussite scolaire;
- Un milieu accueillant, où les parents, les citoyens et les partenaires de la CSET jouent un rôle central dans l'amélioration du milieu d'apprentissage en offrant à nos élèves des occasions de se dépasser et en partageant avec eux des expériences de vie concrètes.

Notre plan stratégique !

Fondé sur quatre piliers:

Leadership pédagogique dans nos écoles/centres, selon une étude qui démontre qu'un « fort leadership exercé par la direction a un effet positif sur la réussite des élèves » (Dufour & Marzano, 2011, p.48);

Approche centrée sur la théorie de l'attachement, basée sur l'importance de la relation élève-adulte et sur la compréhension du développement;

Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) : une structure d'apprentissage conçue pour les adultes, où les formateurs collaborent à l'amélioration de l'apprentissage des élèves en répondant à quatre questions clés, juxtaposant la réflexion collective aux meilleures pratiques en matière d'enseignement et d'apprentissage;

Engagement de l'élève : mettre l'accent sur l'engagement intellectuel et miser sur l'intégration efficace des technologies comme étant l'un des moyens disponibles.

En priorisant ses ressources et ses énergies, la CSET continuera d'améliorer ses taux d'obtention de diplôme et de qualification tout autant que ses taux de réussite tout en diminuant son taux de décrochage. Le but ultime est de permettre à ses élèves d'apprendre et de grandir socialement, physiquement, intellectuellement et émotionnellement.

Plan stratégique

Orientations:

Orientation 1:

Assurer la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle

Objectifs :

- #1 : Augmentation du taux de diplomation et de qualification chez les élèves de moins de 20 ans;
- #2 : Amélioration de la maîtrise des langues anglaises et françaises;
- #3 : Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire, particulièrement chez les élèves handicapés ou les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation;
- #4 : Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les écoles;
- #5 : Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.

Orientation 2:

Habiliter et soutenir notre personnel dans ses efforts pour offrir le plus haut niveau de qualité de services à nos élèves

Objectifs:

- #1 : Soutenir le développement professionnel continu de notre personnel et fournir accompagnement et mentorat aux administrateurs et aux enseignants
- #2 : Reconnaître le bon travail, le dévouement et les succès du personnel de la CSET

Orientation 3:

Promouvoir des partenariats et des communications efficaces avec les parents et les collectivités

Objectifs:

- #1 : Soutenir les parents dans leur engagement envers la réussite de leur(s) enfant(s);
- #2 : Créer un climat de solidarité avec les partenaires de la CSET, leur faisant sentir qu'ils sont les bienvenus dans nos écoles et nos centres tout en reconnaissant la valeur de leur contribution.

[Plan Stratégique](#)

Convention de partenariat – Rapport annuel

L'obligation de faire rapport de la Convention de partenariat de la CSET en vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique ne sera pas respectée pour les derniers trois années parce que la Convention de partenariat de la CSET pour 2013-2018 n'a pas encore été approuvée par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur (MEES) et que le MEES adoptera bientôt son nouveau plan stratégique.

Plan stratégique 2015-2016

ORIENTATION 1 : Assurer la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle

Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'études chez les élèves de moins de 20 ans	Cibles	Résultats (juin 2017)
<p>Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'études</p>	<p>De 69,3 % en 2012 (données juin 2011) à 75,0 % en 2018</p>	<p>68,5 % (données de juin 2015)</p> <p>Commentaire: au cours des cinq dernières années, même si les taux ont varié de 69,3 % à 74,4 %, it is the 2008 cohort that has experienced the greatest challenge in obtaining its graduation or qualifications in the expected seven-year time span. Même si les données de juin 2014 sont en deçà de notre cible, il est important de souligner qu'entre la cohorte de 1998 et celle-ci, le taux de la CSET a connu après 7 ans une augmentation de 9,9 % tandis qu'en Estrie elle était de 7,8 % and de 7,9 % pour l'ensemble du réseau public québécois. Des actions sont en place pour atteindre la cible de 75,0 % en 2018.</p> <p>Au niveau provincial, le taux de diplomation et de qualification après sept ans est de 73,0 % pour l'Estrie, de 73,4 % la Montérégie et de 74,9 % pour le réseau public québécois.</p>

<p>Objectif 2 : Réduire le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)</p>	<p>De 104 en juin 2013 (données juin 2011) à 85 en juin 2018 (données 2016)</p>	<p>90 décrocheurs selon les données officielles du MEES; 73 selon les données internes officielles de la CSET (données de juin 2015)</p> <p>CSET officiel: 24,3 %, officieux: 19,7 % Estrie: 20,2 %, réseau public québécois: 13,5 %</p> <p>Commentaire: selon les données officielles 2014-2015 du MEES, 90 élèves ont abandonné leurs études à une école de la CSET, soit 20 de moins que l'année précédente. Nous avons la preuve que 17 de ces élèves sur 90 ont quitté la province pour étudier ailleurs. Par conséquent, officieusement, nos données internes 2015 font état de 73 décrocheurs et nous avons été en mesure d'obtenir des preuves pour tous nos élèves qui étudient à l'extérieur du Québec, soit 56 (15,1 %). D'où l'importance de continuer d'obtenir des preuves des études hors Québec.</p>
---	---	--

<p>Objectif 2 : Amélioration de la maîtrise de la langue française (langue anglaise dans les commissions scolaires anglophones)</p>	<p>Cibles</p>	<p>Résultats (juin 2017)</p>
<p>Objectif 1 : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de FSL (Base)</p>	<p>De 74,0 % en juin 2012 à l'examen de FSL de la CSET pour les élèves du 3e cycle (2e année) à 83 % en juin 2018</p>	<p>95,0 %</p>
	<p>De 79 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle de FSL pour les élèves de 5e secondaire à 88 % en juin 2018, et hausse de la moyenne des notes de 71 % à 75 %</p>	<p>TR: 93,6 %, MEES 93,0 % MOY: 77,7 % MEES 77,4 %</p> <p>Commentaire: la tendance continue à la hausse des taux de réussite de FLS 5^e secondaire au-delà du 90^e percentile et, pour les deux dernières années, les taux de réussite de FSL enrichi sont de 100 % en comparaison de 96,6 % et de 96,3 % pour la province. Les données de juin 2017 démontrent que nous avons atteint les deux cibles et que nous sommes au-delà des taux de réussite et de la note moyenne du MEES. De même, la cible a été atteinte dans le cycle 3-2 FSL.</p>

Objectif 2 : Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'ELA	De 49 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle du 3e cycle (2e année) à 65 % en juin 2018	75,0 %
	De 85,2 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle d'ELA pour les élèves de 5e secondaire à 90 % en juin 2018, et hausse de la moyenne des notes de 68,2 % à 73 %	TR: 97,3 %, MEES: 97,4 %, MOY: 71,0 %, MEES: 75,1 % Commentaire: depuis quatre ans, le taux de réussite en ALM 5e secondaire est de plus de 95 % et nous avons observé une tendance constante à la hausse des compétences réactives dans les cycles 3-2 ALM, un domaine qui a toujours été un défi pour la CSET. Nous avons maintenant atteint nos cibles de taux de réussite, autant en ALM cycle 3-2 qu'en ALM 5e secondaire, sauf pour la note moyenne de 5e secondaire, où nous sommes à moins de deux points de pourcentage.

Objectif 2 : Amélioration de la maîtrise de la langue française (langue anglaise dans les commissions scolaires anglophones)	Cibles	Résultats (juin 2017)
Objective 3 : Increase the success rates in Math MEES exam	Cycle 3-2 De 73 % en juin 2012 à l'épreuve ministérielle « résoudre une situation problème » de 3e cycle (2e année; compétence 1) à 80 % en juin 2018	67,0 %
	Mathématiques CST (Option culture, société et technique) De 43,9 % en mathématiques à l'épreuve ministérielle CST pour les élèves de 4e secondaire (juin 2012) à 65 % en juin 2018 avec une hausse de la moyenne des notes de 50,2 % à 62 %	TR: 65,6 % MEES: 74,7 % MOY: 61,2 % MEES: 63,0 %

	<p>Mathématiques SN (Option sciences naturelles) :</p> <p>De 75 % en mathématiques à l'épreuve ministérielle SN pour les élèves de 4^e secondaire (juin 2012) à 83 % en juin 2018 avec une hausse de la moyenne des notes de 65,2 % à 71 %</p>	<p>TR: 69,1 % MEES 80,5 % MOY: 70,6 % MEES 71,5 %</p> <p>Commentaire: de 2014 à 2016, nous avons observé une tendance constante à la hausse autant pour les résultats en mathématiques CSET et SN de 4^e secondaire, et trois des quatre objectifs de 2018 ont été atteints. Les données de juin 2017 démontrent une diminution en situation-problème du cycle 3-2 en mathématiques SN et au cycle 3-2. Par conséquent, nous continuerons à concentrer nos efforts dans les mathématiques car la CSET a identifié un besoin dans ce domaine.</p>
--	--	--

Objectif 3:Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupe cibles, particulièrement chez les élèves HDAA	Cibles	Résultats (juin 2017)
Objectif 1 :Augmenter le taux de qualification et de diplomation des élèves ayant des besoins particuliers (handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) dans tous les programmes de la CSET	Inscrits aux parcours de formation axée sur l'emploi (WOTP) de 44 % en juin 2012 à 55 % en juin 2017	71,4 % (juin 2015) Commentaire: des 49 élèves qui en sont à leur dernière année du PFAE (soit en Formation préparatoire au travail ou en Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé), 71,4 % ont reçu leur diplôme. Des 14 élèves qui ne l'ont pas reçu, 35,7 % sont présentement inscrits à l'école.

	Des élèves ayant des besoins particuliers (handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) de 5e secondaire de 49 % en 2012 (données juin 2011) à 60 % en 2017 (données juin 2016)	59,0 % Commentaire: 59% des élèves de 5 ^e secondaire avec un PEI ont obtenu leur diplôme en 2016-2017. 26 % des élèves avec un PEI n'ont pu obtenir leur diplôme cette année à cause d'un manque de crédits ou de cours obligatoires. Ainsi, 79% des élèves de 5e secondaire avec un PEI qui avaient la possibilité de quitter l'école secondaire en juin 2017 ont réussi. 35 % des élèves qui n'ont pas été diplômés sont inscrits pour l'année scolaire 2017-2018.
--	---	--

Objectif 4 : Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements scolaires.	Cibles	Résultats (Juin 2017)
Objectif 1 : Maintenir ou augmenter le % des élèves qui se sentent en sécurité à l'école	Élèves du primaire : De 86 % en juin 2012 à 90 % en juin 2017	Aucune donnée. Commentaire: le sondage <i>Our School</i> n'a pas été transmis cette année.
	Élèves du secondaire : De 83 % à l'automne 2012 à 87 % en juin 2017	Aucune donnée. Commentaire: le sondage <i>Our School</i> n'a pas été transmis cette année.

Objectif 5 : Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	Cible	Résultats (juin 2017)
Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	De 73 en juin 2012 à 115 en juin 2018	124 Commentaire: le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle a diminué légèrement; toutefois nous avons maintenu notre objectif et nos centres continuent de promouvoir leurs programmes destinés à cette clientèle en partenariat avec les écoles secondaires locales et les tables régionales.

ORIENTATION 2 : Habilitier et soutenir notre personnel dans ses efforts pour offrir le plus haut niveau de qualité de services à nos élèves

Objectif 1 :Soutenir le développement professionnel continu de notre personnel et fournir accompagnement et mentorat aux administrateurs et aux enseignants	Cibles	Résultats (Juin 2017)
Objectif 1 : Offrir le développement professionnel à tout le personnel	Formation sur l'approche orientée vers le développement (y compris l'approche Neufeld) pour tout le personnel avant juin 2017	Nombre total de jours de formation à l'approche développementale, par catégorie: Enseignant(e)s: 537 Personnel de soutien: 195 Administrateurs(trices): 264 Professionnel(le)s/Consultant(e)s: 53 Nombre total d'employé(es): 834

Objectif 1 : Soutenir le développement professionnel continu de notre personnel et fournir accompagnement et mentorat aux administrateurs et aux enseignants	Cibles	Résultats (Juin 2017)
Objectif 2: Augmenter le taux de rétention des enseignants au-delà des cinq premières années	73,0% en juin 2012 à 85,0% en juin 2017	86 %
Objectif 3 : Augmenter le nombre d'employés intéressés à occuper un poste administratif	3 candidats en juin 2012 à 8 candidats en juin 2017	10 nouveaux candidats

Objectif 2 :Créer un climat de solidarité avec les partenaires de la CSET, leur faisant sentir qu'ils sont les bienvenus dans nos écoles et centres tout en reconnaissant la valeur de leur contribution	Cibles	Résultats (juin 2017)
Objectif 1 : Mettre en place des mécanismes signifiants afin de reconnaître le personnel de la CSET	Sensibiliser chacune des écoles/centres à l'importance de mettre en place des mécanismes afin de reconnaître le personnel avant juin 2017	Il y a sept occasions durant l'année où toutes les écoles et tous les centres sont sensibilisés et encouragés à reconnaître divers groupes d'employés ainsi que mensuellement lors de la rencontre du Conseil des commissaires.
	Sensibiliser le réseau par le biais d'activités organisées par la commission scolaire pour reconnaître le bon travail, le dévouement et les succès du personnel	Des manifestations Reconnaissance ont été tenues pour les années de services et pour les departs à la retraite . 2016-2017: 23 retraité(e)s 17 pour 25 années de services Total: 40 employé(e)

ORIENTATION 3 : Promouvoir des partenariats et des communications efficaces avec les parents et les collectivités

Objectif 1 : Soutenir les parents dans leur engagement envers la réussite de leur(s) enfant(s)	Cibles	Résultats (juin 2017)
Objectif 1 :Soutenir les parents dans l'éducation de leur(s) enfant(s)	Élaborer et mettre en oeuvre un plan de communication avec les parents	Un nouveau plan de développement des communications pour 2017-2021 a été élaboré. Tous les cadres supérieurs ont assisté à des rencontres du comité de parents. Au total, sept différents directeurs, directeur adjoints et le directeur general ont assisté à sept rencontres.
	Élaborer et mettre en oeuvre un plan de développement professionnel destiné aux parents en collaboration avec le comité de parents	En octobre 2016, des ateliers portant sur les conseils d'établissement ont été offerts à tous les membres des conseils d'établissement incluant les parents. Un atelier destiné aux présidents des conseils d'établissement a eu lieu au début novembre 2016.
Objectif 2 : Aider les parents à soutenir leur(s) enfant(s) durant la transition entre l'école primaire et l'école secondaire	Mettre en place un plan de soutien pour les parents d'élèves à risque en transition vers le secondaire (codé ou avec PIA) en collaboration avec le CCED (Comité consultatif pour l'enfance en difficulté)	Un plan de soutien avec le CCED n'a pas encore été élaboré et c'est un dossier qui sera suivi à l'intérieur du plan de développement des communications.

Objectif 2 : Créer un climat de solidarité avec les partenaires de la CSET, leur faisant sentir qu'ils sont les bienvenus dans nos écoles et centres tout en reconnaissant la valeur de leur contribution	Cibles	Résultats (Juin 2017)
Objectif 1 : Faciliter l'accès aux écoles de la CSET pour le plus grand nombre d'élèves admissibles possible	Augmenter le nombre de demandes d'admissibilité de 5 % chaque année	Le nombre de demandes pour admissibilité traitées en 2016-2017 a été de 731, en hausse de près de 4 % comparativement à 703 en 2015-2016.
	Augmenter le taux d'inscription des élèves admissibles dans nos écoles	97,3 % des élèves admissibles se sont inscrits à la CSET pour l'année scolaire 2017-2018, comparativement à 98,3 % en 2016-2017.
Objectif 2 : Accroître la visibilité de la CSET	Accroître la présence (physique ou virtuelle) de la CSET et le nombre d'associations avec des organismes ou projets dans au moins cinq (5) centres urbains sur son territoire	Plusieurs actions ont été nécessaires pour l'atteinte de cet objectif. Une campagne de promotion pour la période d'inscription et des portes ouvertes dans les écoles secondaires ont eu lieu encore cette année. Des conférences de presse et la présence des médias ont aidé à faire connaître la CSET. En ce qui a trait aux partenariats, la Fondation Christian Vachon commandite 15 de nos 23 écoles et nous poursuivons notre association avec le Projet PRÉE, RSEQ Estrie et le Grand défi Pierre Lavoie.
	Développer des partenariats et des relations avec des représentants des MRC sur le territoire de la CSET	Lors de la troisième année de notre plan stratégique, la CSET a mis l'accent sur le développement de partenariats à travers ses centres scolaires communautaires. Les écoles CSC ont une belle visibilité et sont connectées à leur communauté.
Objectif 3 : S'assurer que la commission scolaire, ses écoles et ses centres soient accueillants pour les membres de la communauté	Veiller à ce que tous nos immeubles soient prêts à accueillir les parents, les membres de la communauté et les visiteurs	Afin de rendre nos bâtiments plus attrayants pour les élèves, les parents et la communauté, le service des Ressources matérielles a supervisé 70 projets qui ont totalisé des investissements de près de 4 219 922 \$.

Financial Statements

Sommaire des États Financiers au 30 juin 2017

Actif Financiers

Banque	576,664
Subvention de fonctionnement à recevoir	10,779,215
Subvention à recevoir-financement	28,834,955
Taxe scolaire à recevoir	1,000,997
Débiteurs	1,279,492
Stocks destinés à la revente	<u>23,884</u>
	<u>42,495,207</u>

PASSIFS

Emprunts à court terme	9,118,136
Comptes payables	9,787,145
Revenus reportés reliés aux immobilisations corporelles	3,516,448
Revenus reportés	2,045,225
Provisions pour avantages sociaux futurs	5,980,108
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	66,662,320
Passif au titre des sites contaminés assumé par le MEES	165,000
Autres passifs	<u>2,147,420</u>
	99,421,802
DETTE NETTE	(56,926,595)

ACTIF NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	53,094,996
Inventaires de fournitures	566,560
Frais payés d'avance	<u>132,147</u>
	<u>53,793,703</u>
DÉFICIT ACCUMULÉ	(3,132,892)

État des résultats pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

REVENUS

Taxes scolaires	14,453,536
Revenus d'opération	
Subventions de fonctionnement du <i>ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport</i> (MELS)	52,132,715
Revenus d'autres ministères ou organismes gouvernementaux	1,146,633
Autre revenu	<u>8,852,107</u>
	<u>80,584,991</u>

DÉPENSES

Activités d'enseignement et de formation	37,387,633
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	16,345,563
Services d'appoint	8,799,053
Activités administratives	3,765,674
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	8,894,931
Activités connexes	4,290,487
Variations des provisions pour les bénéfices marginaux	<u>439,541</u>
	<u>79,922,882</u>
Surplus (déficit) de l'exercice	662,109

Reconnaissance et manifestations

Année après année, la CSET organise de nombreuses activités spéciales pour reconnaître le dévouement et l'excellence de plusieurs personnes qui contribuent à la réussite de nos élèves. Voici quelques exemples des activités et des manifestations qui ont eu lieu durant l'année scolaire 2016-2017.

Gala Départ à la retraite: la CSET a souligné lors du gala annuel Départ à la retraite, tenu en juin, le dévouement et le travail de plusieurs membres de son personnel qui quittent la commission scolaire pour profiter d'une retraite bien méritée. Nous les remercions de tout cœur et nos meilleurs vœux les accompagnent.

Reconnaissance des employés et des bénévoles : cette année, les manifestations Reconnaissance 25 années de service et Reconnaissance annuelle des bénévoles ont eu lieu séparément. Chaque manifestation fut l'occasion pour les administrateurs, les commissaires et les collègues de rendre hommage aux employés qui comptent 25 années de service au sein de la CSET au centre administratif de Magog. Lors d'une autre soirée à Orford, des membres du comité de parents, de la direction générale et des commissaires ont reconnu la précieuse contribution des bénévoles dans nos centres et dans nos écoles.

Reconnaissance lors des rencontres du Conseil des commissaires: chaque mois, le Conseil des commissaires rend hommage aux élèves et aux membres du personnel qui ont initié, participé, ou contribué à des activités significatives.

Le Festival de musique de la CSET - *United in Music*: la septième édition du Festival de musique de la CSET a été organisée par des enseignantes et des enseignants et a réuni plus de trois cents élèves en une célébration commune de leur passion pour la musique. Le thème cette année était: "*ETSB United in Folk*".

La 28^e compétition annuelle de mathématiques de la CSET pour les élèves de 2^e et 3^e année a eu lieu à l'École primaire de Waterloo. Cette année, 19 écoles de partout sur le territoire de la CSET ont participé à la compétition. Cette compétition amicale amène, de façon amusante les élèves à réfléchir différemment et à élargir leurs connaissances en mathématiques.

La troisième compétition *Mathletics* annuelle a eu lieu en avril 2017. Les compétitions préliminaires ont été tenues virtuellement, les élèves rivalisant directement de leurs salles de classe, tandis que la compétition finale, tenue dans les bureaux de la CSET à Magog, était diffusée en direct sur *Hangout* de Google.

Et plusieurs autres activités tenues avec les communautés comme les journées Terry Fox, le jour du Souvenir, des concerts et des pièces de théâtre.